



Listing des types de demandes et habilitations pour le contrôle permanent, les échanges LCBFT, la qualité des données et DORA

ATTENTION : Les modalités d'échanges relatifs aux suites, contrôles sur place

en lien avec la direction du contrôle des pratiques commerciales demeurent inchangées et ne passent pas par le portail.

Habilitations pour le contrôle permanent Assurance :

Sens ACPR → établissement :

Habilitations :

- *Contrôle Prudentiel Assurance (échange initié par l'ACPR)*
- *Notification dans le cadre du Contrôle Prudentiel Assurance*

Sens établissement → ACPR :

Habilitations :

- *Autorisation dans le cadre du Contrôle Prudentiel Assurance ;*
- *Contrôle Prudentiel Assurance (échange à l'initiative de l'établissement supervisé) ;*
- *Déclaration dans le cadre du Contrôle Prudentiel Assurance*
- *Contrôle DORA (échange à l'initiative de l'établissement)*

Habilitations pour le contrôle permanent Banque :

Sens ACPR → établissement :

Habilitations :

- *Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'ACPR)*

Sens établissement → ACPR :

Habilitations :

- *Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement hors décision ACPR)*
- *Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement en vue d'une décision ACPR)*

Habilitations pour les échanges LCBFT :

Sens ACPR → établissement :

Habilitations :

- *Contrôle LCBFT (échange à l'initiative de l'ACPR)*

Sens établissement → ACPR :

Habilitations :

- *Contrôle LCBFT (échange à l'initiative de l'établissement)*

ATTENTION :

Les modalités d'échanges relatifs aux suites, **contrôles sur place en lien avec la direction du contrôle des pratiques commerciales** demeurent inchangées et ne passent pas par le portail.

L'utilisation du portail OneGate reste inchangée. Tous les états réglementaires et informations échangés par OneGate doivent continuer à passer par OneGate (adresse de connexion à Onegate inchangée).



Listing des types de demandes et habilitations pour le contrôle permanent, les échanges LCBFT, la qualité des données et DORA

ATTENTION : Les modalités d'échanges relatifs aux suites, contrôles sur place

en lien avec la direction du contrôle des pratiques commerciales demeurent inchangées et ne passent pas par le portail.

Habilitations pour les échanges sur la qualité des données :

Sens ACPR → établissement :

Habilitations :

- *Contrôle qualité des données (échange à l'initiative de l'ACPR)*

Sens établissement → ACPR :

Habilitations :

- *Contrôle qualité des données (échange à l'initiative de l'établissement)*

Habilitations pour les échanges DORA :

Sens ACPR → établissement :

Habilitations :

- *Notification incident majeur DORA (échange à l'initiative de l'ACPR)*
- *Divers DORA (échange à l'initiative de l'ACPR)*
- *Contrôle DORA (échange à l'initiative de l'ACPR)*

Sens établissement → ACPR :

Habilitations :

- *Contrôle DORA (échange à l'initiative de l'établissement)*



Listing des types de demandes et habilitations pour le contrôle permanent, les échanges LCBFT, la qualité des données et DORA

ATTENTION : Les modalités d'échanges relatifs aux suites, contrôles sur place

en lien avec la direction du contrôle des pratiques commerciales demeurent inchangées et ne passent pas par le portail.

Types de demande pour le contrôle permanent Assurance - Sens établissement → ACPR :

Sens	Domaine	Habilitation	Type de demande	Premiers caractères du n° de demande	Indication	Catégorie d'établissement
Établissement -> ACPR	Assurance	Contrôle Prudentiel Assurance (échange à l'initiative de l'établissement supervisé)	Assujettissement Solvabilité 2	SOL	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR les éléments justifiant de l'absence d'assujettissement à la réglementation S2 ; SAISIR dans le libellé "Assujettissement S2"	1 / Organisme d'assurance ne relevant pas du régime dit "Solvabilité II" 2 / Organisme d'assurance relevant du régime dit "Solvabilité II" 3 / Organisme de réassurance 5 / Tête de groupe
Établissement -> ACPR	Assurance	Contrôle Prudentiel Assurance (échange à l'initiative de l'établissement supervisé)	Suivi d'une mesure de police administrative	POL	UTILISER ce type de demande pour les échanges postérieurs à une décision de mesure de police administrative (suivi des demandes de mise en conformité, suivi du programme de rétablissement, etc.) ; SAISIR dans le libellé le [Type de mesure de police administrative] + un titre résumant en quelques mots la demande ou les éléments transmis	1 / Organisme d'assurance ne relevant pas du régime dit "Solvabilité II" 2 / Organisme d'assurance relevant du régime dit "Solvabilité II" 3 / Organisme de réassurance 4 / Organisme de retraite professionnelle 5 / Tête de groupe
Établissement -> ACPR	Assurance	Contrôle Prudentiel Assurance (échange à l'initiative de l'établissement supervisé)	Suivi des demandes de mesure corrective (DMC) suite à un contrôle sur place	LDS	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR les réponses de l'organisme à une ou plusieurs DMC ; SAISIR dans le libellé les références de la lettre de suite et celles de la ou des DMC concernée(s) + un titre résumant en quelques mots l'objet de la demande	1 / Organisme d'assurance ne relevant pas du régime dit "Solvabilité II" 2 / Organisme d'assurance relevant du régime dit "Solvabilité II" 3 / Organisme de réassurance 4 / Organisme de retraite professionnelle 5 / Tête de groupe
Établissement -> ACPR	Assurance	Contrôle Prudentiel Assurance (échange à l'initiative de l'établissement supervisé)	Réalisation d'exercice ponctuel de place (stress-test, étude transverse, etc.)	STR	UTILISER ce type de demande pour répondre à une demande de l'ACPR de participation à un exercice prudentiel ponctuel ou de clarification relative à un tel exercice ; SAISIR dans le libellé la référence de l'exercice ponctuel de place puis un titre résumant en quelques mots ce qui est fourni	1 / Organisme d'assurance ne relevant pas du régime dit "Solvabilité II" 2 / Organisme d'assurance relevant du régime dit "Solvabilité II" 3 / Organisme de réassurance 4 / Organisme de retraite professionnelle 5 / Tête de groupe
Établissement -> ACPR	Assurance	Contrôle Prudentiel Assurance (échange à l'initiative de l'établissement supervisé)	Analyse des risques	DCA	UTILISER ce type de demande pour répondre à une demande de l'ACPR d'éléments relatifs au profil de risque de l'organisme ou lui communiquer des informations sur ce sujet ; SAISIR dans le libellé un titre résumant en quelques mots l'objet de la réponse ou la nature des informations transmises	1 / Organisme d'assurance ne relevant pas du régime dit "Solvabilité II" 2 / Organisme d'assurance relevant du régime dit "Solvabilité II" 3 / Organisme de réassurance 4 / Organisme de retraite professionnelle 5 / Tête de groupe
Établissement -> ACPR	Assurance	Contrôle Prudentiel Assurance (échange à l'initiative de l'établissement supervisé)	Réunions et conférence/atelier de place	REU	UTILISER ce type de demande pour transmettre des éléments relatifs à une réunion fixée par l'ACPR (par exemple : proposition de point d'agenda, de question, d'information demandée par l'ACPR) ; SAISIR dans le libellé "réunion du ..." puis le titre résumant l'objet de la réunion tel que défini par l'ACPR	1 / Organisme d'assurance ne relevant pas du régime dit "Solvabilité II" 2 / Organisme d'assurance relevant du régime dit "Solvabilité II" 3 / Organisme de réassurance 4 / Organisme de retraite professionnelle 5 / Tête de groupe

Listing des types de demandes et habilitations pour le contrôle permanent, les échanges LCBFT, la qualité des données et DORA

ATTENTION : Les modalités d'échanges relatifs aux suites, contrôles sur place

en lien avec la direction du contrôle des pratiques commerciales demeurent inchangées et ne passent pas par le portail.

Sens	Domaine	Habilitation	Type de demande	Premiers caractères du n° de demande	Indication	Catégorie d'établissement
Établissement -> ACPR	Assurance	Contrôle Prudentiel Assurance (échange à l'initiative de l'établissement supervisé)	Obligations de reporting et qualité des données	QDD	UTILISER ce type de demande pour répondre aux relances de l'ACPR et aux demandes liées à la qualité des données des remises réglementaires ou pour solliciter l'ACPR sur une problématique liée ; NE PAS UTILISER pour transmettre des états réglementaires qui doivent être déposés sous OneGate) ; SAISIR dans le libellé la référence de la remise réglementaire concernée puis un titre résumant l'objet de la clarification/rectification transmise	1 / Organisme d'assurance ne relevant pas du régime dit "Solvabilité II" 2 / Organisme d'assurance relevant du régime dit "Solvabilité II" 3 / Organisme de réassurance 4 / Organisme de retraite professionnelle 5 / Tête de groupe
Établissement -> ACPR	Assurance	Contrôle Prudentiel Assurance (échange à l'initiative de l'établissement supervisé)	Demande de document sans obligation de remise périodique	DCA	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR un document demandé non couvert par une obligation de remise périodique attendue dans OneGate ; NE PAS UTILISER ce type de demande pour transmettre un document attendu périodiquement ou dans le cadre d'une autre demande ; SAISIR dans le libellé le nom du document transmis	1 / Organisme d'assurance ne relevant pas du régime dit "Solvabilité II" 2 / Organisme d'assurance relevant du régime dit "Solvabilité II" 3 / Organisme de réassurance 4 / Organisme de retraite professionnelle 5 / Tête de groupe
Établissement -> ACPR	Assurance	Contrôle Prudentiel Assurance (échange à l'initiative de l'établissement supervisé)	Autres demandes	DCA	UTILISER pour des demandes de l'organisme n'entrant dans aucune des autres catégories ; SAISIR dans le libellé un titre résumant l'objet de la demande	1 / Organisme d'assurance ne relevant pas du régime dit "Solvabilité II" 2 / Organisme d'assurance relevant du régime dit "Solvabilité II" 3 / Organisme de réassurance 4 / Organisme de retraite professionnelle 5 / Tête de groupe
Établissement -> ACPR	Assurance	Déclaration dans le cadre du Contrôle Prudentiel Assurance	Modifications statutaires autres que celles liées à l'état civil de l'organisme ou à la réduction de capital	STA	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR les modifications statutaires autres que celles déjà objet d'autres types de demandes ; SAISIR dans le libellé "modifications statutaires portant sur" et un titre résumant les modifications effectuées	1 / Organisme d'assurance ne relevant pas du régime dit "Solvabilité II" 2 / Organisme d'assurance relevant du régime dit "Solvabilité II" 3 / Organisme de réassurance 4 / Organisme de retraite professionnelle 5 / Tête de groupe
Établissement -> ACPR	Assurance	Déclaration dans le cadre du Contrôle Prudentiel Assurance	Externalisation	EXT	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR les notifications d'opérations d'externalisation ; SAISIR dans le libellé "sous-traitant : [nom du sous-traitant]" et un titre résumant l'externalisation effectuée ; ne pas faire de demande groupée	1 / Organisme d'assurance ne relevant pas du régime dit "Solvabilité II" 2 / Organisme d'assurance relevant du régime dit "Solvabilité II" 3 / Organisme de réassurance 4 / Organisme de retraite professionnelle 5 / Tête de groupe
Établissement -> ACPR	Assurance	Déclaration dans le cadre du Contrôle Prudentiel Assurance	Autres notifications prévues par la réglementation	DCA	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR toute autre notification prévue par la réglementation ; SAISIR dans le libellé un titre résumant en quelques mots l'objet de la notification	1 / Organisme d'assurance ne relevant pas du régime dit "Solvabilité II" 2 / Organisme d'assurance relevant du régime dit "Solvabilité II" 3 / Organisme de réassurance 4 / Organisme de retraite professionnelle 5 / Tête de groupe



Listing des types de demandes et habilitations pour le contrôle permanent, les échanges LCBFT, la qualité des données et DORA

ATTENTION : Les modalités d'échanges relatifs aux suites, contrôles sur place

en lien avec la direction du contrôle des pratiques commerciales demeurent inchangées et ne passent pas par le portail.

Sens	Domaine	Habilitation	Type de demande	Premiers caractères du n° de demande	Indication	Catégorie d'établissement
Établissement -> ACPR	Assurance	Autorisation dans le cadre du Contrôle Prudentiel Assurance	Modélisation du capital requis (MI, MIP, USP, GSP)	SOL	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR une demande d'approbation ou de changement majeur de modèle interne (total ou partiel, retour à la formule standard), d'USP ou de GSP ; SAISIR le [type de modélisation] demandée et un titre résumant le périmètre d'application	2 / Organisme d'assurance relevant du régime dit "Solvabilité II" 3 / Organisme de réassurance 5 / Tête de groupe
Établissement -> ACPR	Assurance	Autorisation dans le cadre du Contrôle Prudentiel Assurance	Reporting unique (ORSA, SFCR) et exemption permanente de publication d'élément du SFCR	ARE	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR la demande d'autorisation de rapport unique (ORSA, SFCR) ou d'exemption de publication d'élément du SFCR ; NE PAS UTILISER ce type de demande pour les autres exemptions ; SAISIR dans le libellé "[ORSA] ou [SFCR]" + un titre résumant la demande	2 / Organisme d'assurance relevant du régime dit "Solvabilité II" 3 / Organisme de réassurance 4 / Organisme de retraite professionnelle 5 / Tête de groupe
Établissement -> ACPR	Assurance	Autorisation dans le cadre du Contrôle Prudentiel Assurance	Exemption exceptionnelle de publication d'élément du SFCR	ARE	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR la demande d'exemption exceptionnelle de publication d'élément du SFCR ; NE PAS UTILISER ce type de demande pour les autres exemptions ; SAISIR dans le libellé "Exemption exceptionnelle" + un titre résumant les éléments à exempter	2 / Organisme d'assurance relevant du régime dit "Solvabilité II" 3 / Organisme de réassurance 4 / Organisme de retraite professionnelle 5 / Tête de groupe
Établissement -> ACPR	Assurance	Autorisation dans le cadre du Contrôle Prudentiel Assurance	Exemption de reporting trimestriel	ARE	UTILISER ce type de demande pour demander à l'ACPR l'exemption de transmettre certains éléments dans les remises trimestrielles et annuelles ; NE PAS UTILISER ce type de demande pour les autres exemptions ; SAISIR dans le libellé "Exemption trimestrielle"	2 / Organisme d'assurance relevant du régime dit "Solvabilité II" 3 / Organisme de réassurance 4 / Organisme de retraite professionnelle 5 / Tête de groupe
Établissement -> ACPR	Assurance	Autorisation dans le cadre du Contrôle Prudentiel Assurance	Provisions techniques (utilisation de l'ajustement égalisateur - Matching Adjustment - MA)	APT	UTILISER ce type de demande pour demander à l'ACPR l'autorisation d'appliquer l'ajustement égalisateur (MA) pour le calcul des PT ; NE PAS UTILISER ce type de demande pour d'autres approbations de mesure sur les PT ; SAISIR dans le libellé "MA" + titre résumant le périmètre des PT concernées	2 / Organisme d'assurance relevant du régime dit "Solvabilité II" 3 / Organisme de réassurance 5 / Tête de groupe
Établissement -> ACPR	Assurance	Autorisation dans le cadre du Contrôle Prudentiel Assurance	Provisions techniques comptables : dérogation PREC, PSNEM...	APT	UTILISER ce type de demande pour demander à l'ACPR l'autorisation de déroger aux méthodes réglementaires de calcul des PT comptables (PREC, PSNEM, PAF, taux, etc.) ; NE PAS UTILISER ce type de demande pour l'approbation de MA ; SAISIR dans le libellé "PT comptables" + un titre résumant la demande	1 / Organisme d'assurance ne relevant pas du régime dit "Solvabilité II" 2 / Organisme d'assurance relevant du régime dit "Solvabilité II" 3 / Organisme de réassurance 4 / Organisme de retraite 5 / Tête de groupe



Listing des types de demandes et habilitations pour le contrôle permanent, les échanges LCBFT, la qualité des données et DORA

ATTENTION : Les modalités d'échanges relatifs aux suites, contrôles sur place

en lien avec la direction du contrôle des pratiques commerciales demeurent inchangées et ne passent pas par le portail.

Sens	Domaine	Habilitation	Type de demande	Premiers caractères du n° de demande	Indication	Catégorie d'établissement
Établissement -> ACPR	Assurance	Autorisation dans le cadre du Contrôle Prudentiel Assurance	Fonds propres soumis à disposition transitoire	AFP	UTILISER ce type de demande pour demander à l'ACPR l'autorisation de réaliser une opération réduisant les éléments de fonds propres relevant de l'article R. 351-27 du code des assurances ; NE PAS UTILISER ce type de demande pour les autres opérations concernant les fonds propres ; SAISIR dans le libellé un titre résumant l'opération envisagée	2 / Organisme d'assurance relevant du régime dit "Solvabilité II" 3 / Organisme de réassurance 5 / Tête de groupe
Établissement -> ACPR	Assurance	Autorisation dans le cadre du Contrôle Prudentiel Assurance	Fonds propres auxiliaires et non listés S2	AFP	UTILISER ce type de demande pour demander à l'ACPR l'autorisation de reconnaître les fonds propres auxiliaires ou admettre des éléments de fonds propres S2 non listés ; NE PAS UTILISER ce type de demande pour les autres opérations concernant les fonds propres ; SAISIR dans le libellé "FP auxiliaires/non listés S2" + titre résumant la reconnaissance ou l'admission envisagée	2 / Organisme d'assurance relevant du régime dit "Solvabilité II" 3 / Organisme de réassurance 5 / Tête de groupe
Établissement -> ACPR	Assurance	Autorisation dans le cadre du Contrôle Prudentiel Assurance	Fonds propres S2 - autres autorisations	AFP	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR les éléments impactant le calcul des fonds propres S2 à l'exception de ceux relatifs aux FP auxiliaires/non listés ; SAISIR dans le libellé "Fonds propres S2" + titre résumant l'impact anticipé	2 / Organisme d'assurance relevant du régime dit "Solvabilité II" 3 / Organisme de réassurance 5 / Tête de groupe
Établissement -> ACPR	Assurance	Autorisation dans le cadre du Contrôle Prudentiel Assurance	Autres demandes des organismes soumis à Solvabilité S2	SOL	Type de DEMANDE RESERVEE aux organismes soumis à Solvabilité S2 ; À UTILISER pour transmettre à l'ACPR une demande ne relevant pas d'une autre catégorie ; Saisir dans le libellé un titre résumant en quelques mots l'objet de la demande	2 / Organisme d'assurance relevant du régime dit "Solvabilité II" 3 / Organisme de réassurance 5 / Tête de groupe
Établissement -> ACPR	Assurance	Autorisation dans le cadre du Contrôle Prudentiel Assurance	Autres demandes spécifiques aux organismes non soumis à Solvabilité S2	SOL	Type de DEMANDE RESERVEE aux organismes non soumis à Solvabilité S2 ; À UTILISER pour transmettre à l'ACPR une demande ne relevant pas d'une autre catégorie ; Saisir dans le libellé un titre résumant en quelques mots l'objet de la demande	1 / Organisme d'assurance ne relevant pas du régime dit "Solvabilité II" 4 / Organisme de retraite professionnelle



Listing des types de demandes et habilitations pour le contrôle permanent, les échanges LCBFT, la qualité des données et DORA

ATTENTION : Les modalités d'échanges relatifs aux suites, contrôles sur place

en lien avec la direction du contrôle des pratiques commerciales demeurent inchangées et ne passent pas par le portail.

Types de demande pour le contrôle permanent Banque - Sens établissement → ACPR :

Établissement -> ACPR	Domaine	Habilitation	Type de demande	Mnémorique	Place holder simple
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement hors décision ACPR)	Processus d'évaluation du profil de risque	SRP	UTILISER ce type de demande pour les échanges intervenant dans le cadre des processus d'évaluation du profil de risque + SAISIR dans le libellé l'année durant laquelle l'exercice d'évaluation a été mené entre crochets et un titre résumant l'objet de la demande (ex: [2024] ...)
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement hors décision ACPR)	Traitements des rapports de contrôle sur place	DCP	UTILISER ce type de demande pour échanger avec l'ACPR dans le cadre des suites d'un rapport de contrôle sur place + SAISIR dans le libellé le rapport concerné entre crochets et un titre résumant l'objet de la demande (ex: [Gestion du risque de marché] ...)
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement hors décision ACPR)	Revue thématiques et analyses approfondies ponctuelles	ANA	UTILISER ce type de demande pour les échanges intervenant dans le cadre d'une analyse ponctuelle sur un sujet précis + NE PAS UTILISER si l'analyse a lieu dans le cadre d'une évaluation du profil de risque (type de demande dédié) + SAISIR le thème de l'analyse entre crochet et un titre résumant l'objet de la demande (ex: [Gestion du risque de marché] ...)
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement hors décision ACPR)	États réglementaires	ERG	UTILISER ce type de demande pour les échanges concernant les remises des états réglementaires remis sur ONEGATE + NE PAS UTILISER pour déclarer des états réglementaires (dépôt sur Onegate) ou si l'analyse concerne des éléments d'informations de l'établissement hors état réglementaire (type de demande dédié) + SAISIR le ou les domaines concernés entre crochets et un titre résumant l'objet de la demande (ex: [COREP_LE][COREP_OF] ...)
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement hors décision ACPR)	Communications documentaires ou d'informations	DOC	UTILISER ce type de demande pour communiquer des éléments d'informations internes (rapports internes, compte-rendus...), de manière récurrente ou ponctuelle + NE PAS UTILISER pour les échanges concernant les états réglementaires ou les analyses approfondies ponctuelles
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement hors décision ACPR)	Notifications d'une lecture réglementaire	REG	UTILISER ce type de demande pour communiquer à l'ACPR une lecture réglementaire + SAISIR le thème concerné entre crochets et un titre résumant l'objet de la notification (ex: [LCR - Traitement des sorties nettes] ...)
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement hors décision ACPR)	Notifications prévues par la réglementation	NPR	UTILISER ce type de demande pour les notifications prévues par la réglementation + SAISIR le thème concerné entre crochets et un titre résumant l'objet de la notification (ex : [Incident opérationnel] ...)
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement hors décision ACPR)	Autres	OTR	UTILISER ce type de demande pour les échanges que les autres types de demande ne couvrent pas
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement en vue d'une décision ACPR)	Approche interne : surveillance consolidée - groupe de l'UE/EEE	SCO	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR toute demande d'autorisation relative à l'utilisation d'une approche interne d'évaluation des risques. Ne concerne que les entreprises d'investissement appartenant à un même groupe et établis dans au moins deux états membres de l'UE/EEE.
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement en vue d'une décision ACPR)	Cantonnement	CTN	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR toute demande de décision relative au cantonnement (ex. demande de dérogation à la limite en matière de cantonnement des fonds de la clientèle).



Listing des types de demandes et habilitations pour le contrôle permanent, les échanges LCBFT, la qualité des données et DORA

ATTENTION : Les modalités d'échanges relatifs aux suites, contrôles sur place

en lien avec la direction du contrôle des pratiques commerciales demeurent inchangées et ne passent pas par le portail.

Établissement -> ACPR	Domaine	Habilitation	Type de demande	Mnémonique	Place holder simple
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement en vue d'une décision ACPR)	Coefficient de liquidité - autorisation d'utiliser une approche avancée	CLQ	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR toute demande d'autorisation relative à l'utilisation de l'approche avancée pour l'identification, la mesure, l'analyse et la gestion du risque de liquidité.
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement en vue d'une décision ACPR)	Coefficient de liquidité - exemption et dérogation au respect des dispositions de l'arrêté	CLQ	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR toute demande d'exemption ou de dérogation relative au coefficient de liquidité (par exemple, dérogation à l'application sur base individuelle de certaines dispositions). Ne concerne que les sociétés de financement ou les entreprises mères de société de financement.
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement en vue d'une décision ACPR)	Coefficient de liquidité - prise en compte des accords de refinancement	CLQ	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR toute demande d'autorisation de prendre en compte des accords de refinancement dans le coefficient de liquidité.
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement en vue d'une décision ACPR)	Comité d'audit	CAC	UTILISER ce type de demande pour demander l'autorisation pour confier les missions dévolues au comité des risques au comité spécialisé mentionné à l'article L. 823-19 du code de commerce ("qui assure le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières").
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement en vue d'une décision ACPR)	Covered bonds	CVB	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR toute demande relative aux covered bonds (ex. validation de la nomination des contrôleurs spécifiques).
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement en vue d'une décision ACPR)	CRR - Dispositions générales et transitoires	CRR	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR toute demande de dérogation/d'exemption/autorisation relative aux dispositions générales et/ou transitoires prévues dans CRR (ex: dérogation à l'application des exigences prudentielles sur base individuelle)
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement en vue d'une décision ACPR)	CRR - Fonds propres et risque de levier	CRR	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR toute demande de dérogation/exemption/autorisation relative à l'application des exigences de fonds propres et de levier prévues dans CRR (ex: réduction de fonds propres)
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement en vue d'une décision ACPR)	CRR - Liquidité	CRR	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR toute demande de dérogation/exemption/autorisation relative à l'application des exigences prévues par CRR en matière de liquidité (ex: autorisation d'utiliser un pourcentage de sorties de trésorerie moindre) + NE PAS UTILISER pour les dérogations à l'application des exigences prudentielles sur base individuelle (type de demande "CRR - Dispositions générales et transitoires")
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement en vue d'une décision ACPR)	CRR - Risque de crédit et de crédit de contrepartie	CRR	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR toute demande de dérogation/exemption/autorisation relative à l'application des exigences prévues dans CRR en matière de risque de crédit et de crédit de contrepartie (ex: autorisation d'utiliser des modèles internes)
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement en vue d'une décision ACPR)	CRR - Risque de marché	CRR	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR toute demande de dérogation/exemption/autorisation relative à l'application des exigences prévues dans CRR en matière de risque de marché (ex: autorisation d'utiliser l'approche alternative fondée sur les modèles internes et pour toute modification significative la concernant)



Listing des types de demandes et habilitations pour le contrôle permanent, les échanges LCBFT, la qualité des données et DORA

ATTENTION : Les modalités d'échanges relatifs aux suites, contrôles sur place

en lien avec la direction du contrôle des pratiques commerciales demeurent inchangées et ne passent pas par le portail.

Établissement -> ACPR	Domaine	Habilitation	Type de demande	Mnémonique	Place holder simple
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement en vue d'une décision ACPR)	CRR - Risque opérationnel	CRR	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR toute demande de dérogation/exemption/autorisation relative à l'application des exigences prévues dans CRR en matière de risque opérationnel (ex: Autorisation d'utiliser des approches par mesure avancée)
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement en vue d'une décision ACPR)	EMIR - Approbation des accords d'interopérabilité	EMR	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR toute demande d'approbation d'accords d'interopérabilité
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement en vue d'une décision ACPR)	EMIR - Exemption à la déclaration des contrats dérivés à un référentiel central ou à l'obligation d'échange de collatéral pour les transactions intragroupes entre une contrepartie financière et des contreparties non-financières prévue au point 10 de l'article 11 du règlement	EMR	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR toute demande d'exemption à la déclaration des contrats dérivés à un référentiel central ou à l'obligation d'échange de collatéral pour les transactions intragroupes entre une contrepartie financière et des contreparties non-financières.
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement en vue d'une décision ACPR)	EMIR - Exemption d'exigences de collatéral pour les transactions intragroupe répondant aux conditions prévues au point 6 de l'article 11 du règlement	EMR	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR toute demande d'exemption d'exigences de collatéral pour les transactions intragroupe répondant aux conditions prévues au point 6 de l'article 11 du règlement
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement en vue d'une décision ACPR)	EMIR - Exemption d'exigences de collatéral pour les transactions intragroupe répondant aux conditions prévues au point 8 de l'article 11 du règlement	EMR	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR toute demande d'exemption d'exigences de collatéral pour les transactions intragroupe répondant aux conditions prévues au point 8 de l'article 11 du règlement
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement en vue d'une décision ACPR)	Encadrement des rémunérations	REM	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR une demande d'autorisation pour utiliser d'autres dispositifs que le paiement en instruments de la rémunération variable pour les preneurs de risque ; ne concerne que les entreprises d'investissement de classe 2;
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement en vue d'une décision ACPR)	Établissements de succursales dans un pays tiers / acquisition d'une branche d'activité significative	ETA	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR toute demande relative à l'établissement de succursales dans des États qui ne sont pas parties à l'accord sur l'EEE ou de l'acquisition de tout ou partie d'une branche d'activité significative ;
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement en vue d'une décision ACPR)	Exigences de fonds propres hors CRR	EFP	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR toute demande : a) de changement de méthode de calcul des exigences de fonds propres ; b) d'autorisation d'être soumis à des exigences de fonds propres minorées ; c) d'exemption de surveillance sur base individuelle ; d) de dérogation temporaire aux dispositions de l'article R. 513-8 du code monétaire et financier relatif au ratio de couverture des ressources privilégiées par des éléments d'actifs ;
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement en vue d'une décision ACPR)	Externalisation	TPP	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR toute observation suite à la notification d'un contrat d'externalisation portant sur le service de gestion de portefeuille fourni à des clients non professionnels vers un prestataire de services situé dans un État non partie à l'accord sur l'EEE lorsque l'une ou les deux conditions mentionnées aux deuxième et troisième alinéas de l'art. 240 de l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne ne sont pas remplies ;



Listing des types de demandes et habilitations pour le contrôle permanent, les échanges LCBFT, la qualité des données et DORA

ATTENTION : Les modalités d'échanges relatifs aux suites, contrôles sur place

en lien avec la direction du contrôle des pratiques commerciales demeurent inchangées et ne passent pas par le portail.

Établissement -> ACPR	Domaine	Habilitation	Type de demande	Mnémonique	Place holder simple
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement en vue d'une décision ACPR)	Grands risques	GRS	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR toute demande : a) d'octroi d'un délai pour permettre à un établissement de se conformer aux limites d'exposition à l'égard d'un client ou d'un groupe de clients liés prévues à l'article 395 du règlement ; b) d'autorisation de dépassement de la limite de 100 % des fonds propres éligibles lorsque le montant de 150 MEUR mentionné à l'article 395 du règlement s'applique ; c) d'exemption totale ou partielle des exigences relatives aux grands risques des expositions visées à l'article 400-2 du règlement CRR ;
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement en vue d'une décision ACPR)	Loi SRAB	SRA	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR toute demande de souscription par les établissements de crédit, compagnies financières holding ou compagnies financières holding mixtes qui contrôlent les filiales dédiées à la réalisation des activités mentionnées au § 1 de l'article L. 511-47 à une augmentation de capital de ces filiales ;
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement en vue d'une décision ACPR)	Prises de participation filiales assurances	PFA	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR toute demande d'autorisation pour les opérations de prises de participation notifiées dans des filiales à caractère financier ou des filiales d'assurance ou de réassurance ou dans des entités comparables ayant leur siège social en dehors de l'EEE ;
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement en vue d'une décision ACPR)	Procédure d'approbation (CFH, entreprise mère de société de financement)	APB	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR toute demande d'approbation ou d'exemption d'approbation relative aux catégories d'établissement suivantes : Compagnie financière holding, Compagnie financière holding mixte, Entreprise mère de société de financement ;
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement en vue d'une décision ACPR)	Procédures collectives - demande d'avis pour l'ouverture d'une procédure de conciliation	PCO	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR toute demande d'avis pour l'ouverture d'une procédure de conciliation ; NE PAS UTILISER pour les procédures de sauvegarde, redressement ou liquidation ;
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement en vue d'une décision ACPR)	Procédures collectives - demande d'avis pour l'ouverture d'une procédure de sauvegarde, redressement ou liquidation	PCO	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR toute demande d'avis pour l'ouverture d'une procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation ; NE PAS UTILISER pour la procédure de conciliation ;
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement en vue d'une décision ACPR)	Règlementation IFR	IFR	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR toute demande d'autorisation, de dérogation, d'octroi ou d'exemption émanant de la réglementation IFR/IFD, concerne les Entreprises d'investissement de classe 2 et 3 ainsi que les Compagnies holding d'investissement, les Compagnies financières holding mixtes, et les entreprises mères éligibles.
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement en vue d'une décision ACPR)	Résolution - autres autorisations	BRD	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR toute autre demande relative aux dispositions prévues par le cadre réglementaire applicable à la résolution ; NE PAS UTILISER pour toute question liée au Plan Préventif de Rétablissement (PPR) ;
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement en vue d'une décision ACPR)	Risque d'ajustement de l'évaluation de crédit	CVA	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR une demande d'autorisation d'utiliser des modèles internes et/ou une demande d'autorisation d'application d'un facteur multiplicateur de 10 aux montants d'exposition pondérés pour risque de crédit de contrepartie au lieu du calcul d'exigences de fonds propres pour risque de CVA ;
Établissement -> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement en vue d'une décision ACPR)	Autres	OTR	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR une demande d'autorisation autre que les types de demande existants ;



Listing des types de demandes et habilitations pour le contrôle permanent, les échanges LCBFT, la qualité des données et DORA

ATTENTION : Les modalités d'échanges relatifs aux suites, contrôles sur place

en lien avec la direction du contrôle des pratiques commerciales demeurent inchangées et ne passent pas par le portail.

Type de demande concernant l'accessibilité :

Établissement --> ACPR	Domaine	Habilitation	Type de demande	Mnémonique	Place holder simple
Établissement --> ACPR	Banque	Contrôle prudentiel banque (échange à l'initiative de l'établissement hors décision ACPR)	Accessibilité : Notification d'information prévue par la réglementation	IEA	UTILISER ce type de demande pour communiquer à l'ACPR toute information relative à une non-conformité et/ou à une exemption aux exigences en matière d'accessibilité – SAISIR le thème concerné entre crochets et un titre résumant l'objet de la notification (ex [Information de non-conformité]...)

Catégories d'établissement concernées pour le contrôle permanent Banque :

Compagnie financière holding
 Compagnie holding d'investissement
 Compagnie financière holding mixte
 Entité non supervisée
 Entreprise d'investissement/Établissement de monnaie électronique
 Entreprise d'investissement
 Entreprise mère de société de financement
 Établissement de crédit – non PSI
 Établissement de crédit - PSI
 Établissement de crédit et d'investissement (ECI)
 Établissement de monnaie électronique
 Établissement de paiement

Gestionnaire de crédits
 Organisme de micro-crédit
 Prestataire de services d'informations sur les comptes
 Société de financement
 Société de financement - compagnie holding d'investissement
 Société de financement/Compagnie financière holding
 Société de financement/Entreprise d'investissement
 Société de financement/Établissement de monnaie électronique
 Société de financement/Établissement de paiement
 Société de tiers financement
 Succursale d'établissement de crédit pays tiers - non PSI
 Succursale d'établissement de crédit pays tiers - PSI



Listing des types de demandes et habilitations pour le contrôle permanent, les échanges LCBFT, la qualité des données et DORA

ATTENTION : Les modalités d'échanges relatifs aux suites, contrôles sur place

en lien avec la direction du contrôle des pratiques commerciales demeurent inchangées et ne passent pas par le portail.

Types de demande pour les échanges concernant la LCBFT - Sens établissement → ACPR :

Sens	Domaine	Habilitation	Type de demande	Mnémorique	Place holder simple	Catégorie d'établissement
Établissement -> ACPR	Banque /Assurance	Contrôle LCBFT (échange à l'initiative de l'établissement)	Suite de contrôle	SDC	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR tout élément ou information faisant suite à une action de contrôle, un contrôle sur place ou un suivi de contrôle sur place.	Banque : 1/Compagnie financière holding 2/Compagnie holding d'investissement 3/Entité non supervisée 4/Entreprise d'investissement 5/Entreprise d'investissement/Établissement de monnaie électronique 6/Établissement de crédit et d'investissement (ECI) 7/Établissement de crédit - non PSI 8/Établissement de crédit - PSI 9/Établissement de monnaie électronique 10/Établissement de paiement 11/Gestionnaire de crédits 12/Société de financement
Établissement -> ACPR	Banque /Assurance	Contrôle LCBFT (échange à l'initiative de l'établissement)	Remises réglementaires	RRG	UTILISER ce type de demande pour notifier à l'ACPR toute demande relative à une remise réglementaire (hors RACI LCB-FT et QLB).	15/Société de financement/Compagnie financière holding 14/Société de financement - compagnie holding d'investissement
Établissement -> ACPR	Banque /Assurance	Contrôle LCBFT (échange à l'initiative de l'établissement)	Réunion / Entretien	REU	UTILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR des éléments relatifs à une réunion (par exemple : agenda de la réunion, éléments à préparer par l'organisme, etc.) ; SAISIR dans le libellé "réunion du ..." puis un titre résumant l'objet de la réunion.	15/Société de financement/Entreprise d'investissement 16/Société de financement/Établissement de monnaie électronique
Établissement -> ACPR	Banque /Assurance	Contrôle LCBFT (échange à l'initiative de l'établissement)	Incident significatif	INC	UTILISER ce type de demande pour notifier à l'ACPR toute information relative à un incident significatif.	17/Société de financement/Établissement de paiement 18/Succursale d'établissement de crédit pays tiers - non PSI 19/Succursale d'établissement de crédit pays tiers - PSI 20/Succ EC Passeport entrant UE 21/Compagnie financière d'investissement 22/compagnie financière holding mixte
Établissement -> ACPR	Banque /Assurance	Contrôle LCBFT (échange à l'initiative de l'établissement)	Enregistrement PSAN	EPS	UTILISER ce type de demande pour notifier à l'ACPR tout élément ou information relative à une procédure d'enregistrement d'un PSAN.	Assurance : 1/Entité non supervisée 2/Organisme d'assurance ne relevant pas du régime dit "Solvabilité II" 3/Organisme d'assurance relevant du régime dit "Solvabilité II" 4/Organisme de retraite professionnelle 5/Tête de groupe 6/Succ OA Passeport entrant UE
Établissement -> ACPR	Banque /Assurance	Contrôle LCBFT (échange à l'initiative de l'établissement)	Autres demandes	AUD	UTILISER ce type de demande pour des demandes à l'ACPR n'entrant pas dans l'un des autres cas de demande initialement faite à l'ACPR; SAISIR dans le libellé un titre résumant l'objet de la demande et/ou les éléments attendus.	



Listing des types de demandes et habilitations pour le contrôle permanent, les échanges LCBFT, la qualité des données et DORA

ATTENTION : Les modalités d'échanges relatifs aux suites, contrôles sur place

en lien avec la direction du contrôle des pratiques commerciales demeurent inchangées et ne passent pas par le portail.

Sens	Domaine	Habilitation	Type de demande	Mnémonique	Place holder simple	Catégorie d'établissement
Établissement -> ACPR	Banque /Assurance	Contrôle LCBFT (échange à l'initiative de l'établissement)	Collecte AMLA	AML	UTILISER ce type de demande pour notifier à l'ACPR toute demande relative à une collecte de l'AMLA.	<p>Banque :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1/ Changeur manuel 2/ Entreprise d'investissement 3/ Entreprise d'investissement / Établissement de monnaie électronique 4/ Établissement de crédit - non PSI 5/ Établissement de crédit - PSI 6/ Établissement de monnaie électronique 7/ Établissement de paiement 8/ Nouvel établissement SEPS 9/ Société de financement 10/ Société de financement/Établissement de paiement 11/ Succ EC Passeport entrant UE 12/ Succ EI Passeport entrant UE 13/ Succ EME Passeport entrant UE 14/ Succ EP Passeport entrant UE 15/ Succursale d'établissement de crédit pays tiers - non PSI 16/ Succursale d'établissement de crédit pays tiers - PSI <p>Assurance :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1/ Organisme d'assurance relevant du régime dit "Solvabilité II" 2/ Organisme de retraite professionnelle 3/ Tête de groupe 4/ Succ OA Passeport entrant UE



Listing des types de demandes et habilitations pour le contrôle permanent, les échanges LCBFT, la qualité des données et DORA

ATTENTION : Les modalités d'échanges relatifs aux suites, contrôles sur place

en lien avec la direction du contrôle des pratiques commerciales demeurent inchangées et ne passent pas par le portail.

Types de demande pour les échanges concernant la Qualité des données - Sens établissement → ACPR :

Sens	Domaine	Habilitation	Type de demande	Mnémonique	Place holder simple	Catégorie d'établissement
Établissement -> ACPR	Banque /Assurance	Contrôle qualité des données (échange à l'initiative de l'établissement)	Remise en anomalie	ANO	Utiliser ce type de demande pour échanger sur les reportings en retard ou en erreur TILISER ce type de demande pour transmettre à l'ACPR tout élément ou information faisant suite à une action de contrôle, un contrôle sur place ou un suivi de contrôle sur place.	Banque : 1/Compagnie financière holding 2/Compagnie holding d'investissement 3/Entité non supervisée 4/Entreprise d'investissement 5/Entreprise d'investissement/Établissement de monnaie électronique 6/Établissement de crédit et d'investissement (ECI) 7/Établissement de crédit - non PSI 8/Établissement de crédit - PSI 9/Établissement de monnaie électronique 10/Établissement de paiement 11/Gestionnaire de crédits 12/Société de financement 15/Société de financement/Compagnie financière holding 14/Société de financement - compagnie holding d'investissement 15/Société de financement/Entreprise d'investissement 16/Société de financement/Établissement de monnaie électronique 17/Société de financement/Établissement de paiement 18/Succursale d'établissement de crédit pays tiers - non PSI 19/Succursale d'établissement de crédit pays tiers - PSI 20/Succ EC Passeport entrant UE 21/Compagnie financière d'investissement 22/compagnie financière holding mixte
Établissement -> ACPR	Banque /Assurance	Contrôle qualité des données (échange à l'initiative de l'établissement)	Question QDD	QDD	Utiliser ce type de demande pour échanger sur les valeurs atypiques ou sur l'interprétation des données	Assurance : 1/Entité non supervisée 2/Organisme d'assurance ne relevant pas du régime dit "Solvabilité II" 3/Organisme d'assurance relevant du régime dit "Solvabilité II" 4/Organisme de retraite professionnelle 5/Tête de groupe 6/Succ OA Passeport entrant UE
Établissement -> ACPR	Banque /Assurance	Contrôle qualité des données (échange à l'initiative de l'établissement)	Demande des autorités européennes	AES	Utiliser ce type de demande pour échanger sur les demandes QDD initiées par les autorités européennes	
Établissement -> ACPR	Banque /Assurance	Contrôle qualité des données (échange à l'initiative de l'établissement)	Autres	AUT	Autres demandes concernant la QDD	



Listing des types de demandes et habilitations pour le contrôle permanent, les échanges LCBFT, la qualité des données et DORA

ATTENTION : Les modalités d'échanges relatifs aux suites, contrôles sur place

en lien avec la direction du contrôle des pratiques commerciales demeurent inchangées et ne passent pas par le portail.

Types de demande pour les échanges concernant les échanges DORA - Sens établissement → ACPR :

Sens	Domaine	Habilitation	Type de demande	Mnémonique	Place holder simple	Catégorie d'établissement
Établissement -> ACPR	Assurance	Contrôle DORA (échange à l'initiative de l'établissement)	Incident majeur - respect des délais de notification	PBI	Utiliser ce type de demande pour fournir des informations complémentaires à la déclaration OneGate en lien avec un incident ou une cybermenace	1 / Organisme d'assurance ne relevant pas du régime dit "Solvabilité II" 2 / Organisme d'assurance relevant du régime dit "Solvabilité II" 3 / Organisme de réassurance 4 / Organisme de retraite professionnelle 5 / Tête de groupe
Établissement -> ACPR	Assurance	Contrôle DORA (échange à l'initiative de l'établissement)	Incident majeur - informations complémentaires	IIN	Utiliser ce type de demande pour faire part de difficultés pour notifier une évolution de Sous-traitant TIC majeur	
Établissement -> ACPR	Assurance	Contrôle DORA (échange à l'initiative de l'établissement)	Sous-traitants TIC- respect des délais de notification	PBI	Utiliser ce type de demande pour fournir des informations complémentaires à la déclaration OneGate concernant un Sous-traitant TIC	
Établissement -> ACPR	Assurance	Contrôle DORA (échange à l'initiative de l'établissement)	Sous-traitants TIC - informations complémentaires	IIN	Utiliser ce type de demande pour toute autre communication relative à DORA et à la résilience opérationnelle numérique	
Établissement -> ACPR	Assurance	Contrôle DORA (échange à l'initiative de l'établissement)	Demande diverses relatives à la résilience numérique	DOR	Utiliser ce type de demande pour fournir des informations complémentaires à la déclaration OneGate en lien avec un incident ou une cybermenace	